

TABLE RONDE "LA NÉGOCIATION OBLIGATOIRE"

APRÈS LES ORDONNANCES MACRON

DE LA NÉGOCIATION SUBIE À LA NÉGOCIATION CHOISIE ?

AMPHITHÉÂTRE CANTILLON

14 FÉVRIER 2019
18H30

Intervenants

Michel MORAND - Cabinet Barthélémy

Jean-Marc PALUD - COGEP

Bruno CARRARO - CFDT

Jerôme LAMAL - Cabinet TEN France

Pierre FABRE - DIRECCTE

Daniel BOULMIER - Université de Lorraine

